



Certification de conformité au référentiel des SI de Téléconsultation

8 décembre 2023

**Webinaire Agrément des sociétés de téléconsultation
Les prochaines étapes 2023/2024 pour son obtention**

DNS – Emmanuel CLOUT – Directeur de projet

DGOS – Pierre BOSSER - Chargé de mission Télésanté

ANS – Fazia AMROUCHE– Responsable projets

ANS – Paule-Alix EWANE LOBE – consultante Télésanté

ANS – Marc DEVOS - Expert e-santé

ANS – Yves LORILLARD – Responsable projets Télésanté



Sommaire

- I. Introduction (DNS)
- II. Planning global du projet – décrets (DGOS)
- III. Les différents jalons 2024 du certificat ANS (date butoir de dépôt des preuves, renouvellement du certificat provisoire de juin...)
 - a) Contenu macro du référentiel de téléconsultation
 - b) Processus d'obtention des certificats provisoires
- IV. Ouverture du guichet Téléconsultation de la Plateforme Convergence
 - a) Explication du process (recevabilité, certificat provisoire...)
 - b) Démo de la plateforme convergence
- V. Procédure d'Obtention de la carte FINESS (ANS- Marc)
- VI. Questions & Réponses



I. Introduction

Contexte réglementaire du projet

La **téléconsultation** constitue une modalité d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones où les professionnels de santé sont peu nombreux.

Après son essor pendant la crise sanitaire, la téléconsultation s'est inscrite durablement comme une façon de réaliser une consultation médicale en France.

2019

80 000 de téléconsultations



2021

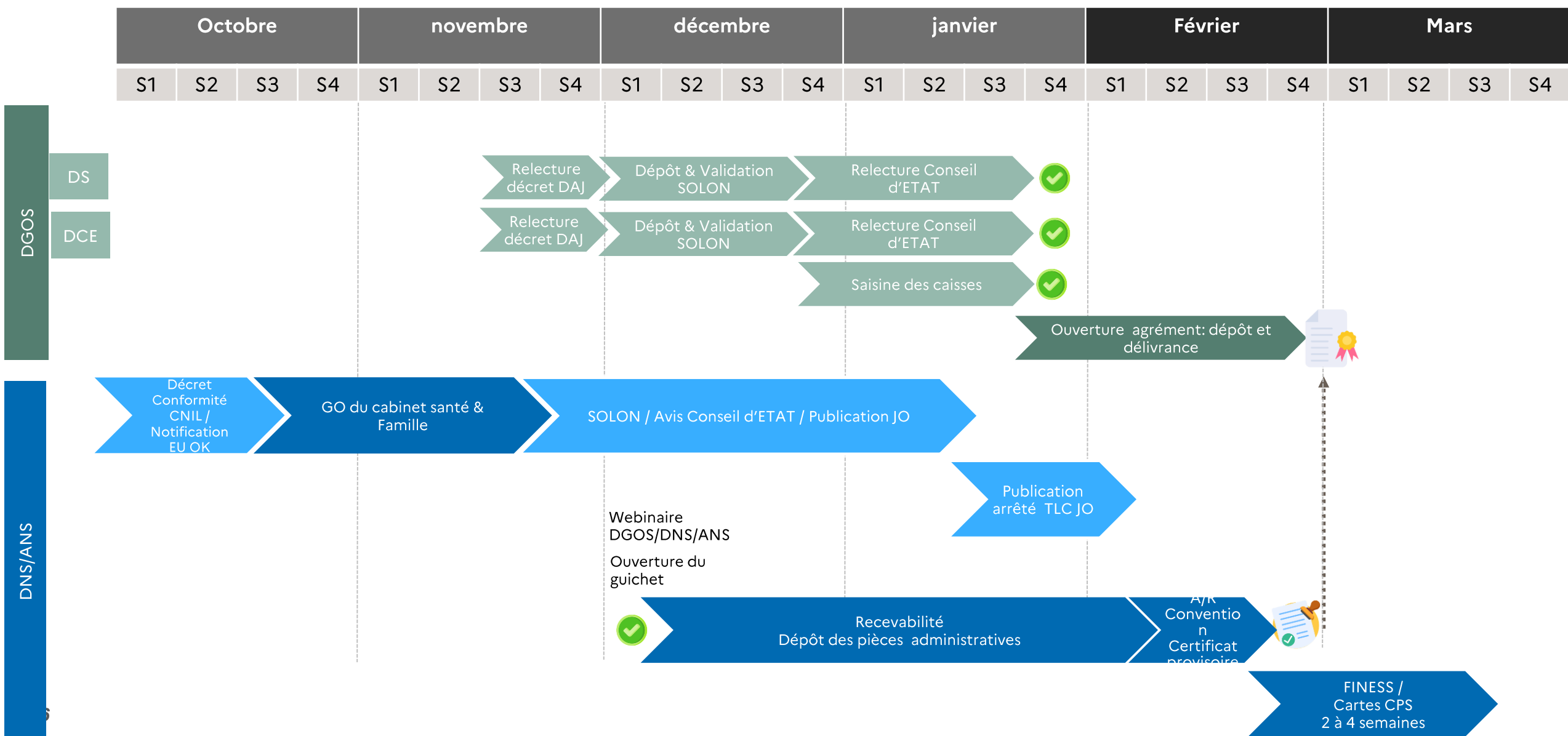
9,4 Millions de téléconsultations

- **Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2023 – article 53 : création d'un statut ad-hoc pour les sociétés de téléconsultation afin de permettre une prise en charge des téléconsultations par l'Assurance Maladie.**
- **Condition d'agrément des sociétés de téléconsultation autorisant à facturer à l'Assurance Maladie après le 31/12/2023:**
 - Certification de conformité des SI des sociétés de téléconsultation au référentiel d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique des SI de téléconsultation (article L.4081-2 du CSS 3°)
 - Agrément délivré par le Ministère de la Santé et de la Prévoyance : vérification du certificat de conformité au référentiel délivré par l'ANS, vérification critère de forme juridique



II. Planning global

Planning global





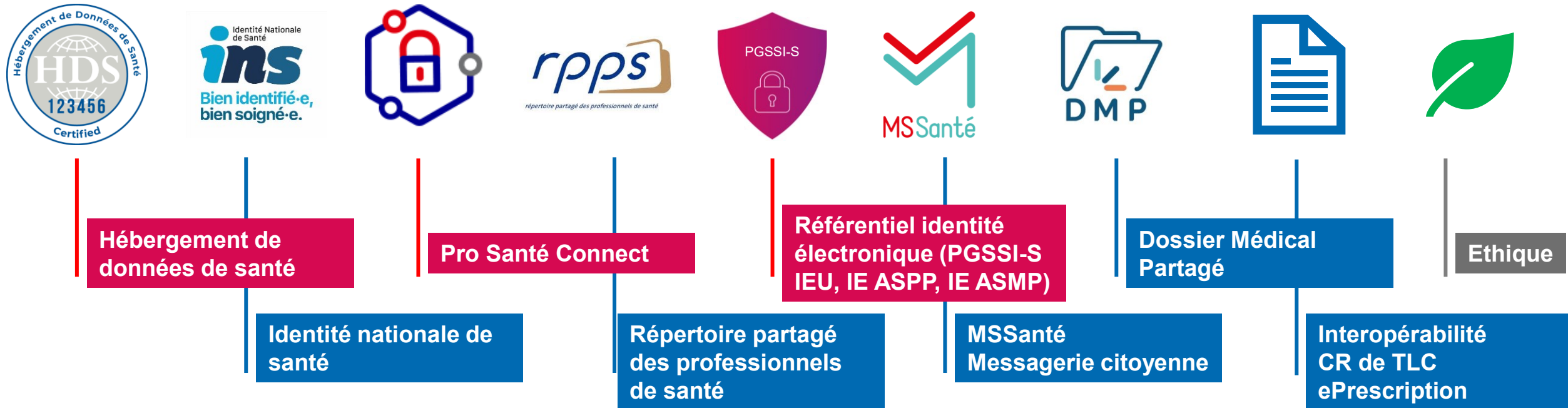
III. Les différents jalons 2024 de la certification ANS

a) Contenu macro du référentiel

Exigences du référentiel d'interopérabilité, de sécurité et d'éthique des logiciels de TLC

- **Objectif du référentiel v1 des sociétés de téléconsultation :**

- ▶ Répondre aux besoins **d'échange et de partage de données de santé à caractère personnel** des sociétés de téléconsultation avec le patient et dans un contexte de **coordination / continuité des soins** (médecin traitant,...)



b) Processus d'obtention du certificat provisoire

Obtention du 1^{er} certificat provisoire de Téléconsultation (valable jusqu'au **30/06/2024**)



1. Dépôt d'un dossier sur la plateforme Convergence par l'ENS **dès que possible** (guichet TLC ouvert)
2. Analyse de recevabilité ANS (simples contrôles administratifs côté ANS)
3. Après la signature des arrêtés et décrets, une fois le guichet ouvert en mode nominal :
 - Signature de la convention ANS/ENS
 - Délivrance du certificat provisoire de conformité par l'ANS

=> Dépôt possible de ce certificat provisoire auprès du ministère pour la demande d'agrément avec ce certificat provisoire



Renouvellement du certificat provisoire au plus tard le **30/06/2024** (valable jusqu'au **31/12/2024**) à la condition que les sections suivantes soient déclarées conformes par l'ANS :

RGPD

ADM

ANN

INS

PSC

PGSSI-S
Hors pentest



Nécessite un dépôt de ces sections sur la plateforme Convergence au plus tard le **30/04/2024**

b) Processus d'obtention du certificat provisoire



Délivrance du certificat de conformité définitif au plus tard **31/12/2024** à la condition que les sections complémentaires soient conformes :

DMP

ETH

CDA

MSS

PGSSI-S
Avec pentest

⚠ Nécessite un dépôt de ces sections sur la plateforme convergence au plus tard le 30/10/2024



Remarques/Compléments :

- Pour les candidats prêts avant le 30/10, possibilité d'obtenir un certificat définitif + tôt
- Le 1^{er} certificat provisoire est nécessaire car besoin de délivrer rapidement un 1^{er} certificat
- L'outil MOTCO2 sera en ligne semaine prochaine – une communication sera envoyée et les informations également disponibles sur www.mssante.fr rubrique « industriels ».



IV. Ouverture du guichet Téléconsultation de la plateforme Convergence

Les 3 notions clés de la plateforme Convergence

PARCOURS

La plateforme Convergence est construite autour de parcours

- **Parcours Doctrine du numérique en santé**
- **Parcours Ségur pour Service d'accès aux soins**
- **Parcours Mon espace santé**
- **Parcours Certification des dispositifs médicaux numériques**
- **Parcours Téléconsultation**

DEMARCHE

Ces parcours sont rattachés à des démarches

Parcours Doctrine du numérique en santé
Démarche Evaluation et projection socle

Parcours Ségur
Démarche SAS

Parcours MES
Démarche sans échange de données
Démarche avec échange de données

Parcours Certification de conformité des DMN
Démarche Nom de marque
Démarche Prise en charge anticipée
Démarche Prise en charge transitoire
Démarche Ligne générique

Parcours Certification de conformité des SI de Téléconsultation
Démarche Certificat de conformité des SI de téléconsultation

PRODUIT

L'utilisateur va lier le produit qu'il a créé sur la plateforme à ces démarches

L'utilisateur va lier le produit qu'il a créé sur la plateforme à ces démarches :

- Soit il crée un produit et le lie à une démarche d'un parcours ;
- Soit il entre dans un parcours et sélectionne une démarche et il rattache à cette démarche un produit qu'il a déjà créé ou en crée un nouveau

Certification de conformité des SI de Téléconsultation

Etapas de la certification de conformité pour le guichet de Téléconsultation

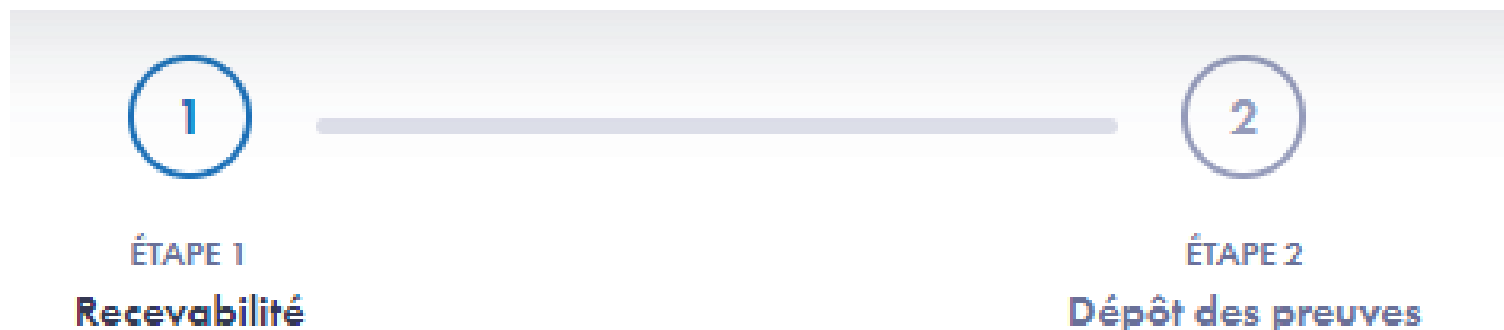


Légende :



La démonstration de la plateforme

Une candidature en 2 étapes à la Certification de conformité des systèmes d'information de Téléconsultation :



Signature de la convention à la fin en mode nominal (sauf pour certificat provisoire où la convention devra être signée avant la délivrance du certificat provisoire).

La recevabilité - Informations du responsable légal de l'entreprise

1. Informations du responsable légal de l'entreprise

Nom *

Faz

Prénom *

Faz

E-mail *

fazia.amrouche@esante.gouv.fr

N° de téléphone *

 09 07 05 04 02

La recevabilité - Informations du contact de l'entreprise

2. Informations du contact de l'entreprise

Nom *

FAZ

Prénom *

FAZ

E-mail *

fazia.amrouche@esante.gouv.fr

N° de téléphone *

 09 07 05 04 02

La recevabilité - Informations du contact de l'entreprise et de l'entreprise

2. Informations du contact de l'entreprise

Nom *

FAZ

Prénom *

FAZ

E-mail *

fazia.amrouche@esante.gouv.fr

N° de téléphone *

 09 07 05 04 02

3. Informations de l'entreprise

Nom de l'entreprise *

ANS TLC

Numéro d'identification SIRET de l'entreprise *

11111111111111

Votre entreprise ne dispose pas de SIRET

La recevabilité – Pour le composant principal du système candidat

4. Pour le composant principal du système candidat

Nom du logiciel *	Numéro de version *
<input type="text" value="Test contenu TLC"/>	<input type="text" value="1.0.0"/>
Numéro d'identification logiciel (NIL) délivré par le CNDA, nécessaire en fonction du profil choisi (DMN profil RI)	Numéro d'identification éditeur (NIE) de l'Editeur délivré par le CNDA, nécessaire en fonction du profil choisi (DMN profil RI)
<input type="text" value="33333333"/>	<input type="text"/>
Date prévisionnelle de dépôt d'un dossier de preuves complet * <small>Ces informations sont récoltées à titre informatif. Il s'agit de l'ensemble des preuves du référentiel d'interopérabilité et de sécurité concernées par les profils que vous avez sélectionnés.</small>	Acceptez-vous que l'ANS utilise la date prévisionnelle de dépôt de dossier de preuves complet pour publication ? *
<input type="text" value="30/11/2023"/>	<input type="text" value="Oui"/>
Le logiciel est-il déployé en société de téléconsultation (médecins salariés) ? *	
<input type="text" value="Oui"/>	

Guichet ouvert
uniquement pour les
sociétés de
Téléconsultation pour
l'instant

La recevabilité – Les profils

Profils *

Le choix de ce profil détermine les exigences conditionnelles.

Ce choix est définitif dans le dossier de candidature et la certification sera attribué sur le périmètre du profil choisi.

Tout changement de profil pourra nécessiter une nouvelle candidature.

Indications de choix des profils (Cf. Colonne A du référentiel + Guide de lecture)

Profil Général *

Profil Référentiel d'identité

A noter que les exigences correspondant à l'esclave d'identité sont déjà incluses dans le profil général

Référentiel d'identité

Référentiel d'identités - récupération INSi par CV

Hébergement des données de santé par un tiers certifié HDS

Hébergement des données de santé par le candidat

Esclave de l'identité

CIBA

Ordonnance numérique

La recevabilité – Les composants additionnels

Composants additionnels du système de télésurveillance

Un composant additionnel doit faire partie intégrante du forfait global du DMN, et ne doit pas être surfacturé au client. Cela peut-être par exemple une plateforme d'intermédiation qui permet la gestion des téléservices de l'Assurance Maladie : INSi, DMP, Messagerie sécurisée de santé, et développée par un sous-traitant. Les composants additionnels à déclarer lors de la candidature sont uniquement ceux qui permettent à l'exploitant du DMN de répondre à certaines exigences du référentiel

Composant additionnel 1

Désignation commerciale du composant additionnel *

CA 1

Numéro de version du composant additionnel *

2.1.1

Numéro d'identification NIL du composant additionnel (le cas échéant)

SSSSSSSS

Numéro d'identification éditeur (NIE) de l'Editeur délivré par le CNDA, nécessaire en fonction du profil choisi (DMN profil RI)

DDDDDDDD

Brève description des fonctionnalités du composant additionnel détaillant le(s) service(s) rendu(s) *

XXXXXXXXXXXXXXXXXX

La recevabilité – Les pièces justificatives

Pièces justificatives

Documentation fonctionnelle décrivant le SI de téléconsultation *

Format Word ou PDF ou image

Mandat(s) communiqué(s) par les membres du groupement au chef de file

Si applicable, ajoutez le mandat

› [Télécharger un exemple de mandat si vous n'en avez pas. Votre mandat devra au moins contenir les données précisées dans l'exemple fourni](#)

Format Word ou PDF ou image

Autres documents

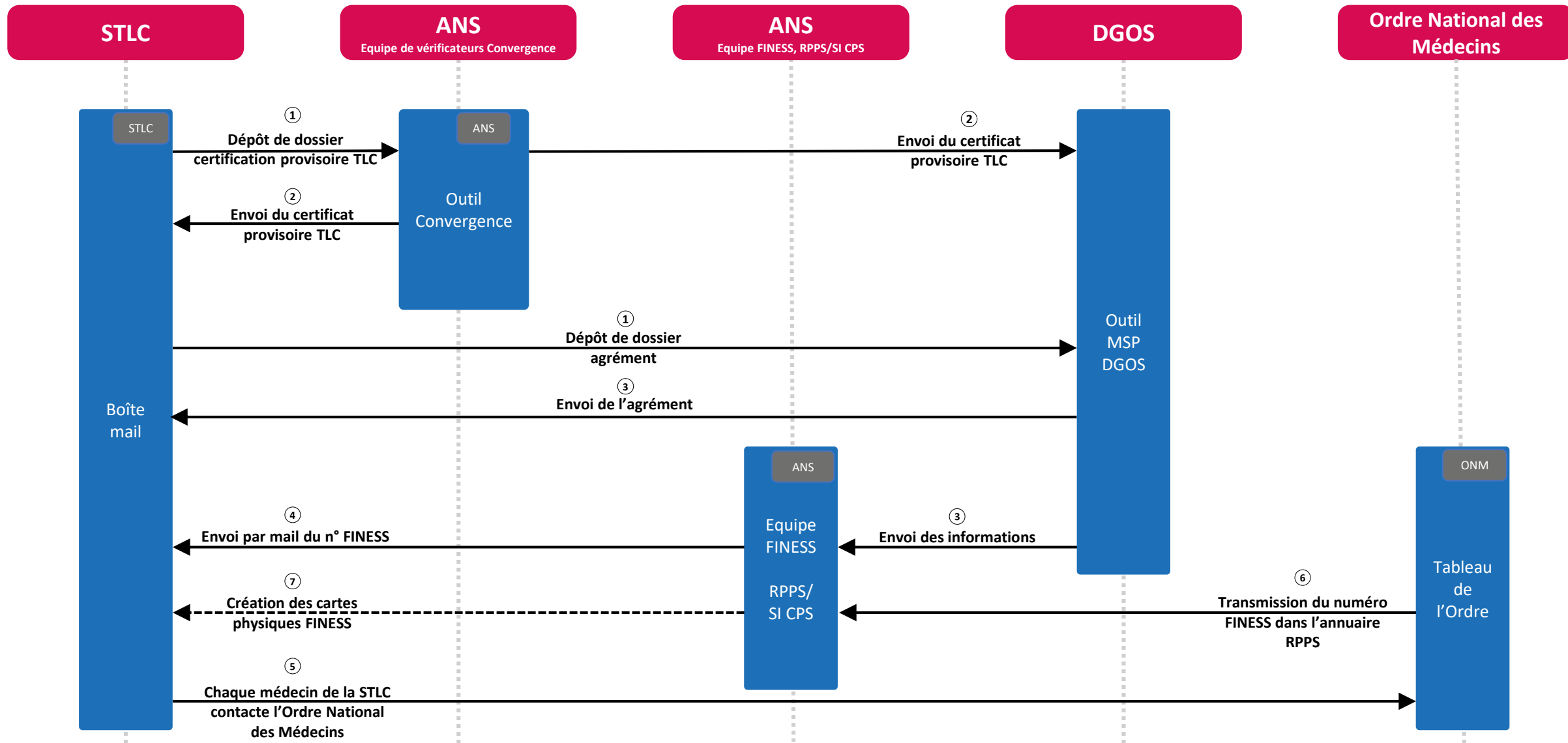
Documents facultatifs

Format Word ou PDF ou image



V. **Obtention du numéro FINESS**

Procédure d'obtention du numéro FINESS





VI. Questions & réponses